

HORAIRE ET PLAN DE COURS
PBC 6301 – PRINCIPES DE CYTOGÉNÉTIQUE MÉDICALE – 2 CRÉDITS
Automne 2018



AVIS : Le Département de pathologie et biologie cellulaire se réserve le droit de modifier sans préavis l'horaire ci-joint.

RESPONSABLE : Le Département de pathologie et biologie cellulaire de la Faculté de médecine.
Dr Raouf Fetni : raouf.fetni@umontreal.ca

<p>HORAIRE :</p> <p>Cours : Les lundis du 10 septembre au 26 novembre 2018, de 15h à 18h.</p> <p>Examen intra : Le lundi 29 octobre 2018, de 15h à 18h.</p> <p>Examen final : Le lundi 3 décembre 2018, de 15h à 18h.</p>

PROGRAMMES : Maîtrise 2-512-1-0, option pathologie moléculaire et médecine personnalisée

TGDE : Département de pathologie et biologie cellulaire (Katherine David poste : 6288)

Horaire révisé : juin 2108

HORAIRE ET PLAN DE COURS
PBC 6301 – PRINCIPES DE CYTOGÉNÉTIQUE MÉDICALE – 2 CRÉDITS
Automne 2018

DESCRIPTION DU COURS

À venir

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

À venir

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À venir

ÉVALUATION

À venir

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

À venir

BIBLIOGRAPHIE

À venir

HORAIRE ET PLAN DE COURS
PBC 6301 – PRINCIPES DE CYTOGÉNÉTIQUE MÉDICALE – 2 CRÉDITS
 Automne 2018

SEPTEMBRE 2018				
Lundi	10-09-2018	15h-18h	Introduction à la cytogénétique médicale	Local : P-312 Pavillon : Roger-Gaudry
Lundi	17-09-2018	15h-18h	Techniques cytogénétiques et génomiques	Local : P-312 Pavillon : Roger-Gaudry
Lundi	24-09-2018	15h-18h	Anomalies chromosomiques constitutionnelles	Local : P-312 Pavillon : Roger-Gaudry
OCTOBRE 2018				
ÉLECTIONS PROVINCIALES LE LUNDI 1^{er} OCTOBRE 2018				
ACTION DE GRÂCE LE LUNDI 8 OCTOBRE 2018				
Lundi	15-10-2018	15h-18h	Cytogénomique des hémopathies malignes	Local : P-312 Pavillon : Roger-Gaudry
PÉRIODE D'ACTIVITÉS LIBRE DU 22 AU 26 OCTOBRE 2018				
Lundi	29-10-2018	15h-18h	Examen intra	Local : P-312 Pavillon : Roger-Gaudry
NOVEMBRE 2018				
Lundi	05-11-2018	15h-18h	Cytogénomique des tumeurs solides	Local : P-312 Pavillon : Roger-Gaudry
Lundi	12-11-2018	15h-18h	Les syndromes d'instabilités chromosomiques	Local : P-312 Pavillon : Roger-Gaudry
Lundi	19-11-2018	15h-18h	Analyse et interprétation de cas cliniques constitutionnels	Local : P-312 Pavillon : Roger-Gaudry
Lundi	26-11-2018	15h-18h	Analyse et interprétation de cas de cytogénomique oncologique	Local : P-312 Pavillon : Roger-Gaudry
DÉCEMBRE 2018				
Lundi	03-12-2018	15h-18h	Examen final	Local : Z-345 Pavillon : Claire-McNicoll

Note : Les dates peuvent être sujettes à changements, ainsi que le local de classe.

Renseignements et directives

Règlement des études de cycle supérieur

Retard dans la remise des travaux (article 32), plagiat et fraude (article 37)

Les pénalités de retard et la politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

L'étudiant se doit d'être très vigilant à l'égard du plagiat particulièrement lorsqu'il utilise des **sources d'informations** autant dans le cadre d'un travail écrit que d'un examen. Vous êtes invités à consulter le document qui suit pour mieux comprendre la manière de citer ou d'utiliser un texte ou une partie de texte afin d'éviter de vous placer dans une situation de plagiat. Le sens de plagiat peut varier d'un pays à l'autre. Dans le cadre du présent cours, les indications de l'Université de Montréal à l'égard du plagiat prévalent sur toute autre définition ou sens donné au plagiat.

Politique relative aux examens différés (article 51 et 97)

La mention F* est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen à moins que celui-ci ne justifie son absence auprès du responsable de programme en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours ouvrables. On entend par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat médical. Toute demande d'examen différé présentée après le temps prescrit à cet effet sera automatiquement rejetée à moins d'un motif indépendant de la volonté de l'étudiant (ex. situation de coma, etc.).

Outil pédagogique

Le Guide de présentation d'un travail écrit publié par la Faculté de l'éducation permanente vise à faciliter l'encadrement au regard du respect des normes de présentation et de l'utilisation des sources bibliographiques, contribuant ainsi au développement d'habiletés transférables.

<http://fep.umontreal.ca/documents/pdf/guidepresentation.pdf>

StudiUM

Le site Internet Studium des cours est mis à disposition à partir du réseau interne de l'Université. Les étudiants ont accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connections Internet.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM. Pour obtenir un UNIP, voir les indications à l'aide du lien Internet suivant :

<http://www.etudes.umontreal.ca/dossier/unip.html>

Dates importantes

HORAIRE ET PLAN DE COURS
PBC 6301 – PRINCIPES DE CYTOGÉNÉTIQUE MÉDICALE – 2 CRÉDITS
Automne 2018

- 19 septembre 2018 : Date limite pour la modification d'un choix de cours ou l'annulation sans frais d'un cours. (À moins qu'une autre date ne soit inscrite à l'horaire du cours.)

- 9 novembre 2018 : Date limite pour l'abandon du cours - avec frais. (À moins qu'une autre date ne soit inscrite à l'horaire du cours.)

Ces dates sont présentées sur le site de l'UdeM :

<http://www.etudes.umontreal.ca/calendrier/index.html>

Absence non justifiées

L'absence « non justifiée » lors d'une évaluation entraîne malheureusement un échec. Étant donné que les dates des évaluations sont connues à l'avance par l'étudiant, ce dernier a la responsabilité d'aviser la responsable du programme « avant l'évaluation » afin de prendre entente. Ces éléments sont précisés aux articles 30 et 31 des Règlements pédagogiques de cycles supérieurs.

Services

Service de soutien à l'apprentissage du Centre étudiant

www.csedc.umontreal.ca/apprentissage/

Centre de communication écrite

www.cce.umontreal.ca/

Direction des bibliothèques

www.bib.umontreal.ca/a-propos

Aide à la persévérance scolaire offert à la FEP

Monsieur Pierre Cantin : 514-343-6111 poste 7443.

Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap : www.bsesh.umontreal.ca

Enregistrement du cours

L'enregistrement du cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours.

L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.